

PUBLIÉ LE 18/08/2025

Evaluateur Anticipation Ruptures de Stock médicaments (H/F)

Descriptif du poste

Finalité du poste

L'ANSM veille à la disponibilité des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM) ou ceux dont l'indisponibilité peut entraîner un risque de santé publique. Elle évalue, valide et coordonne si nécessaire les actions qui doivent être menées par les laboratoires pharmaceutiques afin de sécuriser l'accès à ces médicaments pour les patients. La Direction de l'Inspection (DI) pilote cette activité pour l'ANSM.

L'ANSM souhaite structurer et renforcer la stratégie d'anticipation, de prévention et de surveillance à froid des risques de rupture de stock de MITM.

Dans ce cadre, l'évaluateur (-trice) participera au développement d'outils et de méthodes permettant d'identifier les vulnérabilités, les facteurs de risque des pénuries et les signaux faibles le plus en amont possible dans l'objectif de les prévenir ou de diminuer leur impact.

L'évaluateur (-trice) mènera ses missions en toute autonomie, notamment en coordonnant l'instruction de dossiers transversaux complexes impliquant des réseaux professionnels, internes et externes et d'autres directions de l'ANSM. Il garantit la cohérence des analyses, et l'argumentaire motivé des propositions d'actions en tenant compte des enjeux de sécurité sanitaire et de santé publique.

Activités principales

1. Participer à la consolidation et au renforcement de la stratégie d'anticipation des pénuries
 - Assurer la préparation et assister aux réunions de travail de l'ANSM et des ministères de tutelle relatives à l'anticipation des pénuries.
 - Elaborer des documents de synthèse pour les instances de l'ANSM.
 - Suivre, coordonner et mettre en œuvre les actions définies par l'ANSM et les ministères de tutelle.
 - Animer des réunions avec les interlocuteurs internes et externes.
 - Participer au déploiement de plans de suivis proactifs, tel que le plan hivernal.
 - Répondre ou apporter les éléments de réponse à toute demande interne ou externe sur l'anticipation des difficultés d'approvisionnement en MITM (ministère chargé de la santé, professionnels de santé, patients ou leurs représentants, questions de parlementaires, presse, etc.).
2. Participer au développement d'outils pertinents pour anticiper les pénuries
 - Participer à l'amélioration de la qualité et de la structuration des informations/données à disposition de l'ANSM
 - Etablir des recommandations afin de renforcer la pertinence et l'utilisation des bases de données et suivre leur mise en œuvre
 - Participer au développement de nouveaux outils de surveillance à froid, d'anticipation de pénuries et de détection de signaux d'alerte et à leur évolution (notamment le DP-Ruptures).
3. Analyser des données et être force de proposition
 - Analyser les données recueillies via les différents outils de l'ANSM pour identifier les signaux et situations à risque.
 - Proposer et mettre en œuvre des mesures adaptées.

Activités secondaires

- Participer à l'évolution des textes législatifs au niveau européen et français.
- Participer au renforcement des échanges avec les parties prenantes et les ARS.
- Soutenir le déploiement de la stratégie de contrôles et de sanctions.
- Participer aux activités du pôle (bilans annuels d'activité, audits, mise à jour des informations, évolution des procédures...)
- Participer aux activités de formation à l'extérieur de l'ANSM.

Profil recherché

Formation / Diplôme :

Bac + 5 / Master 2 ou équivalent dans le domaine médical, pharmaceutique, ou scientifique.

Expérience professionnelle requise :

Compétences technique et/ou scientifique :

- Appétence pour l'analyse de données
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Aptitudes rédactionnelles
- Excellente maîtrise d'Excel, bonne maîtrise de Word et Power point
- Anglais écrit et parlé

Compétences clés recherchées :

- Esprit d'initiative et d'entraide
- Sens de l'organisation du travail, autonomie
- Bonne résistance au stress
- Compétences relationnelles : esprit d'équipe et sens de la communication
- Disponibilité

Informations complémentaires

Présentation du poste

Direction : Direction de l'inspection (DI)

Pôle : Défauts qualité et ruptures de stock (DQRS)

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles : Cheffe de pôle Défauts Qualité et Ruptures de Stock (DQRS)

Collaborations internes et externes :

Internes : Directions médicales médicaments, CASAR/Direction générale, GIS EPI-PHARE, Direction médicale scientifique, Direction réglementation et déontologie, Direction de la communication et de l'information, Direction de la surveillance, Direction des autorisations, Direction des systèmes informatiques

Externes : ministère de tutelle, l'EMA « Medicines Shortages Single Point of Contact (SPOC) Working Party° », les laboratoires exploitants, les représentants de la chaîne de distribution du médicament, les représentants des parties prenantes (sociétés savantes, associations de patients).

Compatible télétravail: ☒ Oui ☐ Non

Caractéristiques administratives

Type de contrat : fonctionnaire en position de détachement, CDD de droit public de 3 ans

Catégorie d'emploi : CE1

Emploi repère : Évaluateur scientifique et réglementaire

Rattachement du poste :

Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé
143-147, boulevard Anatole France
93285 SAINT-DENIS CEDEX

Adresse d'envoi des candidatures :

A l'attention de Madame NIANG

Joindre obligatoirement CV + Lettre de motivation
rh@ansm.sante.fr

Date limite de dépôt des candidatures: 21/10/2025

Référence de l'offre : AN/DI/EvalAnticipationRS/08-2_2025

Référence technique : Cheffe de pôle DQRS

Ce poste est ouvert aux candidatures de personnes en situation de handicap. Outre les éventuelles adaptations du poste de travail qui seraient nécessaires, l'établissement garantit une gestion confidentielle du dossier de l'agent. Conformément aux articles L.1451-1 et R.1451-1 du code de la santé publique, certains agents de l'ANSM, dont la nature des fonctions le

justifie, doivent télé-déclarer leurs liens d'intérêts. Cette déclaration est rendue publique dans le cadre des dispositions en vigueur et actualisée par l'agent au moins annuellement. Les candidats à un poste ne nécessitant pas une déclaration d'intérêts publiée renseignent un formulaire papier de déclaration de leurs liens d'intérêts lors du recrutement.

Par ailleurs, conformément aux dispositions relatives aux contrôles déontologiques dans la fonction publique, les agents publics qui souhaitent, dans le cadre d'un cumul d'activités ou lors d'une cessation de fonctions, exercer une activité dans le secteur privé, doivent au préalable en informer l'ANSM.

Type de poste CDD

Catégorie : Évaluation et pilotage scientifique

Localisation : Saint-Denis